



*Flash Info*  
15 juillet 2014

**L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV)  
partenaire de Seine-et-Marne Tourisme et de la Région  
Ile-de-France lance le programme 2014  
« Tous en vacances en Seine-et-Marne »**

L'opération « Tous en vacances en Seine-et-Marne », expérimentée pour la première année en 2013 a été reconduite et élargie en 2014. L'objectif de cette opération est de permettre l'accès aux vacances au plus grand nombre. Cette opération s'adresse aux familles seine-et-marnaises, dotées de revenus modestes et dans l'incapacité de partir en vacances sans être accompagnées dans leur projet. Des jeunes de 18 à 25 ans résidant en Seine-et-Marne et présentant des difficultés économiques ou sociales pourront également profiter d'un projet de vacances.

Pour lutter contre la fracture touristique, l'ANCV mène des actions de solidarité en soutenant le départ en vacances des publics les plus vulnérables. L'action de l'ANCV est animée par cette conviction que les vacances sont essentielles pour tous et participent aux politiques publiques de cohésion sociale.

Le partenariat entre Seine-et-Marne Tourisme, opérateur du Conseil général, et l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances s'appuie sur le fonds d'expérimentation de l'ANCV qui vise à identifier, soutenir et évaluer les innovations de dispositifs territoriaux d'aide aux vacances. Cette opération vise à terme le départ en vacances de 1000 personnes.

Le montant de l'aide ANCV pour cette opération est de 100 000 euros, en complément de celle apportée par la Région Ile-de-France et le Conseil général de Seine-et-Marne.

**Contacts presse - ANCV :**

Muriel Droin – 01 34 29 51 94 – [mdroin@ancv.fr](mailto:mdroin@ancv.fr)

Marine Magder : T. 01 45 49 29 79 - [marine.magder@meanings.fr](mailto:marine.magder@meanings.fr)(bureau de presse)